



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 24 juin 2024

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 14 juin 2024

Nombre de membres du Conseil municipal : 59

Nombre de présents participant au vote : 53

Nombre de membres en exercice : 59

Nombre de procurations : 6

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Jean-Philippe MOREL	Madame Laurence GERBET
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Marie-Odile CHOLLET	Monsieur Emmanuel BICHOT
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Jean-Paul DURAND	Madame Céline RENAUD
Madame Christine MARTIN	Monsieur Jean-Patrick MASSON	Madame Caroline
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Massar N'DIAYE	JACQUEMARD
Madame Claire TOMASELLI	Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Bruno DAVID
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Vincent TESTORI	Monsieur Laurent
Monsieur Franck LEHENOFF	Madame Stéphanie VACHEROT	BOURGUIGNAT
Madame Dominique MARTIN- GENDRE	Monsieur Jean-François COURGEY	Madame Claire VUILLEMIN
Monsieur Christophe BERTHIER	Monsieur Bassir AMIRI	Monsieur Axel SIBERT
Madame Nadjoua BELHADEF	Madame Mélanie BALSON	Madame Catherine HERVIEU
Monsieur Marien LOVICH	Madame Catherine DU TERTRE	Monsieur Patrice CHATEAU
Madame Kildine BATAILLE	Madame Nora EL MESDADI	Madame Stéphanie MODDE
Madame Delphine BLAYA	Monsieur David HAEGY	Madame Karine HUON-SAVINA
Monsieur Christophe AVENA	Madame Danielle JUBAN	Monsieur Fabien ROBERT
Madame Lydie PFANDER-MENY	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Olivier MULLER
Monsieur Joël MEKHANTAR	Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE
Monsieur Denis HAMEAU	Madame Ludmila MONTEIRO	Madame Elizabeth REVEL
		Monsieur Philippe THIRION

Membres absents :

Monsieur Pierre PRIBETICH pouvoir à Monsieur François REBSAMEN
Madame Sladana ZIVKOVIC pouvoir à Monsieur Hamid EL
HASSOUNI
Madame Nuray AKPINAR-ISTIQAM pouvoir à Monsieur Antoine
HOAREAU
Madame Océane GODARD pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS
Monsieur Georges MEZUI pouvoir à Madame Nora EL MESDADI
Monsieur Stéphane CHEVALIER pouvoir à Madame Caroline
JACQUEMARD

OBJET : SPORTS

Base Nautique et des Sports de Nature - Création de tarifs pour la salle de vie

La base nautique et des sports de nature a été inaugurée le 15 juin courant.

Outre, les espaces dédiés à la pratique sportive et aux stockages du matériel de navigation notamment, cette nouvelle infrastructure dispose d'une salle de vie de 168 m² qu'il est possible de scinder en deux espaces de 124 m² et 44 m² grâce à une cloison amovible.

Afin de permettre la location de cette salle pour des réunions ou des séminaires par exemple, il est proposé de créer de nouveaux tarifs à l'heure et à la journée comme suit :

Désignation	Tarif par heure fluides inclus (toute heure commencée est due)	Tarif par journée fluides inclus (toute journée commencée est due)
Salle de vie en totalité (168 m ²)	100,00 €	800,00€
Salle de vie pour 124 m ²	75,00 €	600,00€
Salle de vie pour 44 m ²	30,00 €	240,00€

Ces tarifs feront l'objet des mêmes dispositions communes applicables à toutes les installations et activités sportives municipales telles qu'elles ont été définies par la délibération du 18 décembre 2023 à savoir :

- ces tarifs sont applicables sauf disposition contraire ayant fait l'objet d'une convention spécifique ;
- la gratuité sera appliquée :
 - aux associations dijonnaises affiliées à une fédération sportive (hors organisation d'activités développées à des fins privatives et commerciales) ;
 - aux établissements d'enseignement primaire situés sur le territoire dijonnais (sur les créneaux horaires qui leur sont réservés et hors organisation d'activités développées à des fins privatives et commerciales) ;
 - aux accueils de loisirs sans hébergement dijonnais gérés par la Ville de Dijon.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide :

- **d'autoriser** la création des tarifs ci-avants exposés pour la salle de vie de la base nautique et des sports de nature et de valider les cas de gratuité et de dérogation listés ci-dessus ;
- **d'autoriser** le Maire à signer tout acte à intervenir pour l'application de cette décision.

SCRUTIN POUR : 59 ABSTENTION : 0
 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0
 DONT 6 PROCURATION(S)